

## Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

### Le 19 septembre 2013

Le conseil d'administration (le « Conseil ») de Western Climate Initiative, inc. s'est réuni le 19 septembre 2013 à Sacramento, en Californie. Le Conseil a étudié l'adoption possible d'une Politique sur l'accessibilité des documents, puis a convoqué une séance à huis clos afin de discuter des questions relatives aux contrats.

Le 19 septembre 2013, le président, Matthew Rodriquez, déclare la séance ouverte à 10 h, heure du Pacifique. Lydia Dobrovolny est chargée de rédiger le procès-verbal de la réunion. Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français est assuré pendant la réunion publique. Trois intervenants prennent part à cette réunion en personne et environ quinze personnes y participent par téléphone.

#### **SONT PRÉSENTS :**

Les membres du Conseil suivants sont présents, constituant le quorum conformément aux règlements intérieurs:

- Matthew Rodriquez, président
- Charles Larochelle, vice-président (par téléphone)
- Michael Gibbs (substitut de Mary Nichols)
- Tim Lesiuk, secrétaire (par téléphone)
- Jean-Yves Benoit (par téléphone)
- Alain Houde (sans droit de vote, par téléphone)
- Kip Lipper (sans droit de vote, par téléphone)

Les personnes suivantes assistent aussi à la réunion :

- Mark Wenzel, État de la Californie
- Diane Griffith et Neela Babu, qui travaillent auprès de Mme Skinner, membre de l'Assemblée de l'État de la Californie (par téléphone)
- Guylaine Bouchard, province de Québec (par téléphone)
- Patricia Russell, province de la Colombie-Britannique (par téléphone)
- Dave Tiffin, province de l'Ontario (par téléphone)
- Clifford Case, conseiller juridique de WCI, inc. (par téléphone)
- Patrick Cummins, directeur général de WCI, inc.
- Lee Alter, gestionnaire de projet de WCI, inc. (par téléphone)
- Lydia Dobrovolny, Ross Strategic (par téléphone)
- Bryan Lopuck, Lionbridge (par téléphone)

## 1. Procès-verbal de la réunion du Conseil

M. Benoit mentionne que quatre corrections ont été apportées à la version française du procès-verbal; les termes utilisés pour traduire « board meeting », « compliance instruments », « help desk » et le titre de la section 9 ont été corrigés. Les intervenants ne font aucun commentaire.

M. Larochelle propose une motion d'adoption du procès-verbal du 8 mai 2013 qui inclut les corrections apportées à la version française précédemment mentionnées. M. Lesiuk appuie la motion. M. Gibbs s'abstient de voter, car il n'a pas assisté à la réunion. Les quatre autres administrateurs avec droit de vote approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

## 2. Politiques d'entreprise de WCI, inc.

M. Wenzel présente une version préliminaire de la Politique sur l'accessibilité des documents de WCI, inc. pour que le Conseil puisse l'étudier :

- Les règlements intérieurs de WCI, inc. prévoient que les activités de l'organisme doivent s'effectuer dans un esprit de transparence et d'ouverture et que le Conseil doit adopter des politiques en ce sens. WCI, inc. publie déjà bon nombre de ses documents administratifs en ligne et le Conseil a adopté une Politique sur la tenue de réunions publiques en mai 2013.
- Le personnel des différents gouvernements participants a préparé une version préliminaire de la Politique sur l'accessibilité des documents après avoir examiné les lois sur les archives publiques de la Californie, du Québec, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, ainsi que des politiques similaires mises en place au sein de la RGGI, Inc. et du California Independent Systems Operator.
- Cette politique est conçue pour assurer la préséance des lois et des politiques des gouvernements participants; toute demande de documents appartenant à l'un des gouvernements participants reçue par WCI, inc. sera transférée au gouvernement participant en question. D'une façon similaire, le personnel de WCI, inc. avisera les différents gouvernements participants lorsqu'il recevra une demande de documents. Cette politique ne remplace pas les lois sur les archives publiques des gouvernements participants.
- Le conseiller juridique a examiné la version préliminaire de la Politique sur l'accessibilité des documents de WCI, inc..

Les administrateurs demandent des précisions sur la portée des archives publiques qui sont visées par cette politique, sur les renseignements figurant dans les contrats ou les ententes de financement qui peuvent être gardés confidentiels et sur l'utilisation du terme « sujets commerciaux de nature délicate ». Le personnel se penchera sur ces trois questions et répondra au Conseil à l'occasion de la prochaine réunion.

Les intervenants ne font aucun commentaire.

Le Conseil reporte toute action concernant la politique à une prochaine réunion.

## 3. Rapport du directeur général

M. Cummins fait le point, devant les membres du Conseil, sur les considérations opérationnelles :

- Les travaux prévus par les contrats de service actuels en lien avec les systèmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre progressent. L'objectif à atteindre le plus rapidement est celui de s'assurer que tous les systèmes sont prêts pour que le Québec puisse tenir sa première vente aux enchères à la fin de l'année 2013. La dernière exigence à respecter pour que puisse se dérouler cet événement majeur est celle de mettre en place des services financiers pour les ventes aux enchères et les ventes de gré à gré du ministre. Le Conseil estime que le sujet de l'approvisionnement en matière de tels services fait partie des sujets de la séance à huis clos.
- M. Cummins travaille en partenariat avec un conseiller juridique à l'enregistrement de WCI, inc. afin que l'organisme puisse exercer ses activités au Québec et au Canada. Lorsque ce sera fait, WCI, inc. embauchera un directeur administratif adjoint et ouvrira un bureau au Québec.
- La réunion annuelle du conseil d'administration de WCI, inc. se tiendra au début du mois de décembre à Sacramento, en Californie. Le Conseil élira les membres de la direction, assignera les tâches aux comités et adoptera un budget.

Le public ne fait aucun commentaire.

#### **4. Séance à huis clos pour discuter des questions relatives aux contrats**

À 11 h 30, M. Rodriguez convoque une séance à huis clos pour discuter de questions relatives aux contrats. Pendant la séance à huis clos, le Conseil approuve un contrat avec la Deutsche Bank afin d'obtenir des services financiers et transactionnels dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission.

À midi, en l'absence d'autres points à discuter et sur consentement unanime, la séance à huis clos levée et la réunion publique reprend. Un résumé de la séance à huis clos est fourni au public et la séance est levée à 12 h 5.

Le tout respectueusement soumis,

---

Tim Lesiuk, secrétaire